

*Mail générique de votre filière soit :

Médecine:

Date limite de dépôt du formulaire dûment complété et signé par toutes les parties: **31 octobre 2024 au plus tard**

A renvoyer à votre secrétariat de filière par mail (adresse générique*)

Demande de valorisation 2024-2025

Une valorisation de crédits pour une unité d'enseignement (UE) dans le programme annuel de l'étudiant (PAE) peut être accordée, sous réserve d'un accord académique, lorsqu'une UE similaire a été suivie dans un autre cursus **ET** que vous pouvez justifier de votre connaissance d'une matière équivalente.

Remarques:

- Tant que la décision du jury n'a pas été communiquée à l'étudiant, celui-ci est tenu de suivre les cours et les travaux pratiques pour lesquels il a demandé une valorisation.
- L'UE valorisée est comptabilisée dans le cycle de l'étudiant pour l'obtention du diplôme mais les crédits rattachés à cette UE ne sont pas repris dans le programme annuel de l'étudiant (PAE).

mede.medecine@ulb.be

• L'UE sera reprise dans les suppléments au diplôme parmi les crédits valorisés à l'admission et n'interviendra pas dans le calcul de la moyenne de cycle.

Cette demande doit être introduite pour le 31 octobre au plus tard, pour les cours du Q1 ET du Q2.

Sciences dentaires : dent.medecine@ulb.be Sciences biomédicales : bime.medecine@ulb.be Médecine vétérinaire : vete.medecine@ulb.be Nom et prénom : Adresse mail ULB: Matricule : Année d'étude : Cours/UE suivi précédemment¹: Année académique durant laquelle le cours a été suivi : Intitulé:..... Code du cours :Titulaire : Institution où le cours a été suivi : Note obtenue pour l'examen du cours concerné : Nombre de crédits du cours concerné :..... crédits (ECTS)² UE valorisée dans le programme d'inscription à l'ULB : Intitulé : Titulaire: Avis académique : Le titulaire de l'UE marque/ne marque pas* son accord pour la valorisation (*biffer la mention inutile) Date et signature Date et signature Date et signature de l'étudiant : du titulaire : du Président de jury :

¹L'étudiant ne peut cumuler plusieurs cours/UE pour atteindre le nombre de crédits de l'UE valorisée ²Ce nombre ne peut être inférieur au nombre de crédits de l'UE pour laquelle la valorisation est demandée